

Mai
2024
N°263

PLOUZÉVÉ
DE
INFOS



Le mot du maire

Dans ce bulletin est publié le compte rendu du dernier conseil municipal. Vous y découvrirez, entre autres, que les taxes locales restent inchangées ! En revanche, il a été décidé d'instituer une taxe sur les logements vacants dont le montant est assujéti à celle de la taxe d'habitation. Ces logements sont au nombre d'environ 70 à Plouzévé. Or, en cette période où il va devenir de plus en plus difficile aux communes de s'étendre, il est vraiment nécessaire de réhabiliter certains biens immobiliers pour permettre de densifier l'offre de logements et ainsi répondre à une demande réelle en adéquation avec le développement de notre commune.

Le 8 mai prochain, nous allons, comme chaque année, célébrer la fin de la seconde guerre mondiale au travers de la capitulation de l'Allemagne nazie. En 2024, cela correspond avec le quatre-vingtième anniversaire du débarquement alliés. Aussi, je vous invite à venir nombreux vous recueillir lors de la cérémonie qui sera organisée autour de nos anciens combattants, à 11h00 au monument aux morts de la commune.

En attendant, je vous souhaite un joli mois de mai où j'espère que vous pourrez faire tout ce qui vous plaît... !!!

Echos de la Mairie

Commémoration de l'Armistice de 1945

Mercredi 8 mai

La cérémonie de la victoire de 1945 se déroulera le **8 mai 2024 à 11h00** devant le monument aux morts de la commune.

Rassemblement à la mairie à partir de 10h50.

A l'issue de la cérémonie, un pot sera offert par la municipalité dans la salle du conseil de la mairie.

Nous invitons la population civile et militaire, parents et enfants, à venir nombreux rendre hommage aux soldats morts pour défendre la France.

La parole aux jeunes !

La municipalité a reçu une vingtaine de jeunes en octobre dernier afin de lister leurs propositions pour améliorer l'offre de loisirs sur Plouzévé.

Les élus, après étude, souhaitent leur fait part de leurs choix pour l'acquisition de nouveaux équipements.

Aussi, nous invitons les jeunes qui le souhaitent, à la réunion de présentation de ces équipements, le **Samedi 25 mai à 10h30** en mairie.

Venez nombreux !

GENDARMERIE

La gendarmerie de Plouzévé propose des services gratuits auprès des administrés du territoire : tranquillité « vacances », « commerces » et « séniors ». N'hésitez pas à les contacter afin de vous renseigner sur ces services au **02 98 69 98 06**.

CHIENS EN DIVAGATION

En cette période printanière, il y a une recrudescence des chiens en divagation sur notre commune. Nous vous rappelons que vous êtes tenus, aux termes de l'article 1385 du Code civil, d'assumer la garde et la surveillance de votre animal domestique.

La gendarmerie est prévenue et va renforcer les contrôles. Tout chien en divagation sera envoyé en fourrière.

Merci de votre compréhension !

DERATISATION : le **Mercredi 29 mai 2024**. Inscriptions en mairie pour le 28 mai.

VISITE DU DOYEN DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire ainsi que sa première adjointe ont rendu visite, à Monsieur Combout Joseph, le doyen de notre commune, âgé de 99 ans, qui réside à la résidence Saint Roch à Plouvorn.



SENTIER DU VALLON

Nouveau chemin doux allant du lotissement du Vallon, en passant à proximité de la station d'épuration pour arriver sur la rue de Berven. Merci aux Ribins pour les travaux sur ce nouveau sentier.

Un plan répertoriant tous les chemins doux sur la partie agglomérée de la commune est disponible en mairie.



SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 Mars 2024

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 11 Mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux cette année : Taxe foncière bâtie 36,07 %, Taxe foncière non bâtie 49,62 % et Taxe d'habitation 14,23 %.

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Le Conseil Municipal décide d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants. Elle concerne les propriétaires ou usufruitiers d'un logement non meublé vacant depuis plus de deux ans (au 1er Janvier de l'année d'imposition). Le logement doit avoir un usage d'habitation. Elle est calculée par application du taux communal de taxe d'habitation (14,23 %) sur la valeur locative du bien, sans abattements.

Subventions de fonctionnement aux associations pour 2024

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions ainsi qu'il suit :

Ecole Publique Henri Matisse : projet cirque : 840,00 €.

Ecole Publique Henri Matisse : Arbre de Noël : 336,00 €.

Ecole Privée Sainte Thérèse : projet cirque : 2.420,00 €.

Familles Rurales - solde subvention 2024 : 16.245,14 €.

Comité d'Animation : 6.000,00 €.

Au Plaisir de Lire – Plijadur E Lenn : 1.500,00 €.

Judo Club : 700,00 €.

Club de Gym : 300,00 €.

Les Coquelicots : 250,00 €.

Lan Vol Badminton : 500,00 €.

Club Loisirs du Ham : 500,00 €.

Les minis poussent : 500,00 €.

Le Bon Cap Association Commerçants : 400,00 €.

Objectif Breizh : 400,00 €.

Société de Chasse : 200,00 €.

Anciens Combattants : 150,00 €.

Cric Crac : 300,00 €.

Les Ribins : 700,00 €.

Ecole Jacques Prévert, Lesneven : 653,08 €.

Ecole Notre Dame de la Charité, St Pol de Léon : 1.500,00 €.

Entente Bro Léon – Handball : 250,00 €.

Les restos du cœur : 200,00 €.

CCAS de Plouzévéde : 800,00 €.

TOTAL : 35.644,22 €

Ecole Sainte Thérèse : montant du contrat d'association pour 2024

Le Conseil Municipal fixe le montant du contrat d'association de l'Ecole Sainte Thérèse à 790 € par élève de Plouzévéde, ce qui représente une somme globale de 95.590 € (121 enfants scolarisés).

Réseau des médiathèques du Pays de Landivisiau : convention

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention entre les Communes et la C.C.P.L. pour la période 2024-2026 afin d'encadrer le fonctionnement du réseau des médiathèques du Pays de Landi, et autorise M. Le Maire à la signer.

Personnel communal : prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Conseil Municipal, décide de mettre en place la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, pour 2024.

Dénomination d'une voie nouvelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer « Rue des Aubépines » la voie créée desservant les lots dans le cadre des travaux de viabilisation de l'Orée du Bois.

Echange et vente de terrain près du lotissement de L'Oseraie

M. Le Maire indique qu'un particulier serait intéressé par l'acquisition de 2 parcelles, et que nous avons une régularisation à opérer suite aux travaux de viabilisation de L'Oseraie. Le Conseil Municipal, décide :

- de se porter acquéreur, auprès du propriétaire, de la parcelle cadastrée sous le numéro AA 267 (4m²) au prix de 10,00 € le m².

- de céder, à la personne intéressée, les parcelles cadastrées sous les numéros AA 263 (30 m²) et AA 234 (52 m²), au prix de 10,00 € le m².

Pôle Médical : convention d'occupation avec l'audioprothésiste

M. Le Maire est autorisé à signer la convention pour l'occupation d'un local au Pôle Médical par une audioprothésiste.

POLE MEDICAL : CABINET DE MEDECINE GENERALE

Le cabinet de médecine générale sur Plouzévéde recherche une secrétaire médicale qualifiée (diplôme de secrétariat médical et/ou expérience sur un poste similaire), poste à pourvoir à partir de mi-septembre 2024. CDI 25h/semaine (8h-13h du lundi au vendredi), période d'essai de 2 mois, renouvelable 1 fois. CV à envoyer au Dr GUEGUEN, pôle médical, 53b rue de St Pol de Léon, à Plouzévéde.

L'annonce détaillée est visible au cabinet de médecine au pôle médical. Veuillez à vous renseigner auprès des professionnels concernés.

La Communauté de Communes

Collecte des produits recyclables : Lundi de Pentecôte

En raison du férié du Lundi 20 Mai, la collecte des produits recyclables sur Plouzévéde sera décalée au **Mercredi 22 Mai**.

Les conteneurs devront être présentés la veille au soir.

Nos écoles

LA FLAMME UGSEL A L'ECOLE STE THERESE

L'Ugsel, fédération sportive et éducative de l'Enseignement catholique a lancé le 11 janvier dernier à La Torche, en Finistère sud, le relais de la flamme Ugsele. Pour l'occasion, une flamme olympique a été réalisée par Marc Morvan, sculpteur de métal quimpérois. La sculpture a traversé les 21 territoires diocésains du département.

Le 4 avril, c'était au tour des élèves de l'école Ste Thérèse de participer au parcours de la flamme afin de célébrer la tenue prochaine des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris. Ils ont accueilli (sous la pluie !), la flamme déposée par des collégiens du Collège Notre-Dame d'Espérance à Cléder. Chaque passage de la flamme Ugsele a occasionné des animations sportives. Sous le préau les élèves ont dansé, chanté, joué au jeu de l'UGSEL « Décoder c'est gagné ! » et fait une photo souvenir aux couleurs des anneaux olympiques puis réalisé un coloriage collaboratif géant sur la cour de récréation.

Ce moment fut convivial, avant le départ de la flamme, déposée à pied par les CM2 à l'école de Tréflaouéan, accompagnés d'adultes de l'école et de marcheurs du groupe de marche de Plouzévéde.



FAMILLES RURALES PLOUZEVEDE, SAINT VOUGAY ET TREZILIDE

Animations ouvertes aux adhérents ou non à l'association.

Animation jeux

Samedi 25 mai de 14h à 17h au Pôle enfance

Venez découvrir de nouveaux jeux et passer un temps de partage en intérieur et en extérieur : jeux de construction, de coopération, d'ambiance... **Animation gratuite, ouverte à tous.**



Atelier anglais Parents / Enfants

Vendredi 31 mai de 18h45 à 19h30 au Pôle enfance,

Venez faire découvrir la langue anglaise de façon ludique (jeux, comptines, chants...) et partager un moment privilégié avec votre enfant. Séances animées par Anne-Laure Nun. **Gratuit. Ouvert à tous. Sur inscription le jeudi précédent l'atelier, par mail ou par téléphone.**

☎ evs@famillesrurales29440.fr ou au **06.68.50.75.85.**

LA MEDIATHEQUE

A vos agendas !

● **Exposition de peinture du 1^{er} mai au 25 mai** : Marie Louise Boulch exposera ses œuvres à la médiathèque, une suite de 20 tableaux pour illustrer la déclaration du chef Seattle faite en 1854 quand le gouverneur du territoire de Washington, Isaac Stevens, offrit d'acheter une large zone du territoire indien et promet "une réserve" pour le peuple indien. Entrée gratuite, ouverte à tous.

● **Spectacle Franco - Québécois : « Ailleurs que nous » le mercredi 22 mai à 20h au Mil-Ham** : spectacle alliant l'identité québécoise à nos racines bretonnes. Michel, conteur québécois rêvant d'être breton, apprend les chants bretons avec Yann Fanch Kéméneur et Elise, née en terre bretonne, découvre les textes de Xavier Grall au Québec. Spectacle alliant différents arts de l'oralité : chant, conte, poésie et récit de vie. Participation libre.

● **Atelier de macramé : Le jeudi 23 mai de 17h à 19h.** Réalisation d'une suspension en macramé avec Geneviève et Patricia. Atelier ouvert aux personnes de + 12 ans. max 12 personnes. Participation 3€.

Ouverture de la médiathèque les mercredis 1^{er} et 8 mai.

LEUCEMIE ESPOIR 29

RANDONNEE ET COURSE A PIED

Mercredi 8 mai à Sibiril

Une randonnée pédestre et une course à pied, au profit de l'Association Céline et Stéphane Leucémie Espoir 29, sont organisées à Sibiril, **le mercredi 8 mai 2024**, par le relais du Pays Léonard.

Départ du port de Mogueéric, quai sud avec 2 circuits de course à pied, sans inscription préalable, de 10 et 16 kms, départ à 9h30 et 4 circuits de marche : 4, 8 kms, 10kms, 16 kms, départs libres à partir de 9h30.

Participation : 5€ ; gratuit pour les moins de 10 ans.

Les circuits (en majorité GR 34) sont magnifiques. Profitons-en tous !

LAN-VOL

TOURNOI DE BADMINTON

Dimanche 26 mai à la salle omnisports de Roz Avel

à partir de 9h00 « double mixte » ados et adultes
à partir de 13h30 « double homme » ados et adultes et « double femme » adultes.

Débutants et confirmés. **Inscriptions** : 5€ par joueur.

BUVETTE, CREPES ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

☎ **06 62 92 72 82** ou **06 03 18 24 74.**

LES RIBINS DE PLOUZEVEDE

Que d'eau !!!! Un mois d'avril consacré au drainage de chemins, élagage et enlèvement des branches tombées dans le secteur de Kernaouer et Kernaouer Bihan puis drainage entre Kerouevreur et Meslein.

D'autre part, nous avons travaillé de concert avec les services de la mairie pour assainir le passage sur le chemin entre le Vallon et la station d'épuration par la pose de copeaux et la coupe d'un arbre qui menaçait de tomber.

Prochaines matinées d'entretien, si les conditions météo le permettent, le **samedi 4 et mardi 7 mai**, rendez-vous devant la mairie 9h.

YEC'HED QI GONG

STAGE DE KASALA ET DE MEDITATION

Samedi 25 mai de 10h à 17h au foyer A. Caill

L'association organise un stage permettant de découvrir le Kasàla : art de « Savoir mettre des mots sur nos émotions afin d'éviter que cela ne se transforme en maux ». Défi que nous propose Elise Argouarc'h, kinésithérapeute devenue fasciathérapeute. Cet art de la parole et de l'émerveillement nous aide à changer notre discours intérieur en devenant plus positif. Places limitées à 15 personnes. ☎ **07 89 98 27 77.**

HAUT LEON FC

Equipe A : L'équipe a bien remonté la barre. Après sa victoire face à Lesneven B (2-1), elle a confirmé face à Ploudaniel (2-1) avant de faire match nul contre Guiclan Plouéan (0-0). Elle se classe 9^{ème} et premier non relégable.

Equipe B : L'équipe réserve s'est imposée 2 à 0 contre Ploudaniel B avant de s'incliner 3 à 1 contre Sainte Sève. Elle reste 7^{ème} de son groupe de Division 2.

Equipe C : L'équipe C enchaîne les victoires en s'imposant largement face à Sainte Sève C (5-2), puis face à Roscoff C (7-0). Elle remonte à la 7^{ème} place de son groupe de division 4.

TOURNOI DES FAMILLES

Mercredi 8 mai à 9h00 au stade de Bodilis

Venez participer à ce tournoi familial et convivial le 8 mai prochain. Les équipes devront être constituées de 6 participants et 2 remplaçants appartenant à la même famille (1 étranger est admis dans l'équipe).

Inscriptions pour le 2 mai **06 70 63 55 65** ou via Facebook, Instagram.

TOURNOI U11-U13

Samedi 11 mai

AU STADE DE ROZ-AVEL à partir de 9h30

Le club du Haut Léon FC organise son traditionnel tournoi U11 et U13 le **samedi 11 mai** de 9h30 à 18h30 au stade de Roz Avel. 24 équipes en catégorie U11 et 16 équipes en catégorie U13 seront présentes.

L'entrée de 2€ sera entièrement reversée au profit de l'association Leucémie Espoir 29. Restauration et buvette sur place.

CLUB DE LOISIRS DU HAM

Le 15 mai, le club organisera le qualificatif de pétanque du secteur du Haut-Léon, qui désignera les équipes qualifiées pour le concours départemental à Plounevez-Lochrist le 5 juin prochain.

Le 7 mai, nous commencerons la saison des interclubs par celui de Plouvorn, puis le 21 mai à Lampaul-Guimiliau (+ dominos).

Le 11 avril, nous étions accueillis par Saint-Vougay. 22 membres du club ont participé à cette journée dans la bonne humeur.

☎ René **06 50 56 39 00** ou Francis **06 63 77 55 76**

clubloisirsduham@gmail.com.





Le coin des Assos

DON TROC ENTRAIDE DU PAYS DE BREST A LANDIVISIAU ET DU HAUT LEON

Envie de donner une seconde vie à vos objets ? Alors n'hésitez pas, faites-en don pour l'association « Don troc entraide du pays de Brest à Landivisiau et du haut Léon » pour notre vente de puériculture (jouets, doudous, poussettes, vêtements...) et enfant (jeux, jouets, vêtements jusqu'à 16 ans...), à petit prix qui se tiendra le **15 septembre** à Plouzévéde au Mil Ham. Les bénéfices de cette vente iront à l'association « Rêve de clown ».

Vous pourrez nous déposer vos dons le **lundi soir de 17h à 18h30** et le **mercredi matin de 10h à 12h** au 8 rue du Roz.

☎ **06 59 94 22 36** ou par message privé sur notre groupe fb qui porte le même nom.

CREATION ASSOCIATION ARTISTIQUE

Une association artistique va voir le jour à Plouzévéde et dispenser des cours de peintures et de dessins. Ces cours s'adressent aux débutants et aux confirmés désireux de perfectionner leur art ou d'apprendre de nouvelles techniques.

Artiste peintre de profession, diplômée des beaux arts et spécialisée en peinture à l'huile, j'organise des expositions, donne des cours et des stages à Cléder et Santec.

Si vous souhaitez participer aux cours ou prendre part dans la création de l'association, me contacter au **06 49 24 92 02** ou par mail à annesophie.schipman@gmail.com.

Nos commerçants et artisans

AMBIANCE BROCANTE

Nouveau service chez Ambiance Brocante

Afin d'offrir un nouveau service à Plouzévéde, Ambiance Brocante vous propose ses services pour tous vos travaux de reprographie (Photocopies noir et blanc/couleur, scan de documents, plastification, reliure).

N'hésitez pas à nous demander notre grille de tarifs.

Etat-Civil

Décès: Une pensée pour celles qui nous ont quittés.

- Francine CONGAR veuve MILIN.
- Marie, Paule CASSAGNE veuve GRARD.
- Josette MEVEL épouse LE BRAS.
- Véronique ENEZ épouse DANTEC.

Paroisse Saint Thiviziau Bro Landi - Mois de Mai

- **Jeudi 9 mai:** fête de l'Ascension - messe à Trézilidé à 10h30

<p>Samedi: messe à 18h30 4 : Lampaul Guimiliau 11 : Plouneventer 18 : St Thégonnec 25 : Trézilidé</p>	<p>Dimanche: messe à 10h30 5 : Plouzévéde 12 : Plouzévéde 19 : Pentecôte : pardon de la chapelle de Lambader à Plouvorn 26 : Saint Derrien</p>
---	---

Mémento



MAIRIE

02 98 69 98 18

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30 / 12h et 13h30 / 17h30

Mardi, vendredi, samedi : 8h30 / 12h

www.plouzevede.fr

<https://www.facebook.com/mairiedeplouzevede29440>

accueil-mairie@plouzevede.fr

SERVICES PUBLICS

- **Agence postale** 02 98 29 57 53
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- **Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent**
<http://animationsloisirs29440.jimdo.com>
- **Médiathèque.....** 02 98 29 50 46
Mardi : 17h-19h, Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-14h
- **Centre de loisirs.....** 06 68 50 75 85
- **Déchetterie.....**(du 01/04 au 30/09)
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h00-18h30.
Mardi : 14h00-18h30.
Jeudi : fermé.
- **Ecole publique Henri Matisse.....** 02 98 69 94 60
- **Ecole privée Sainte Thérèse.....** 02 98 69 98 64
- **France services** 02 98 68 67 60
De nombreux partenaires comme Cap emploi, Heol, Clic, Caf, CDAS, Adil, CPAM, Resam, Mission locale...vous proposent des permanences dans cet espace dédié.
- **Gendarmerie** 02 98 69 98 06
Lundi de 8h à 12h
Mercredi, Vendredi de 14h à 18h
- **Dératisation :** Mercredi 29 mai.

SANTÉ

- **Médecin de garde**
Faire le 15 (en cas d'urgence).
- **Cabinet d'Ergothérapie** 06 62 71 89 75
- **Cabinet infirmier** 06 60 89 95 79
- **Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe** 02 98 69 98 03
- **Cabinet Orthophoniste** 06 50 73 10 98
- **Cabinet pédicure-podologue** 02 98 69 92 13
- **Sage femme** 06 67 65 72 18
- **Pharmacie de garde du secteur**
affiché sur la porte de la pharmacie locale ou **composez le 32 37.**
- **ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile)** 02 98 69 49 60
- **Centre vétérinaire** 02 98 69 90 18
- **Taxi - Daniel Floch.** 02 98 69 91 00

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.

Dépôt des articles: Samedi 18 mai 2024 ; Distribution : Samedi 25 mai 2024 ; Responsable de la communication : Jean-Philippe DUFFORT, Maire.